










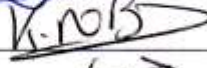







Conseil d'Ecole du jeudi 19 octobre 2017

Ecole élémentaire Frédéric Joliot-Curie



Emargement des présences
conseil d'école n°1 du 19/10/17

Nom, Prénom	Qualité
TEGERO-LATOUR Julien	Directeur de l'école
DEMAREZ J. F	Mairie
WAGNER Virginie	PE
Aïssi Linda	Parent d'élève
AGUILERA Marianne	DDEN 
ASTORG-POIZPRÉ Myriam	Parent d'élève
BIRON Stéphanie	Parent d'élève
GUERIN Sonia	Parent d'élève 
DUHEZ Karine	Parent d'élèves 
TOREZ Agnès	Parent d'élève 
Céline Callet	Parent d'élève 
Elisabeth Micalet	Parent d'élève 
BEKIOUI SONIA	PE
Vigneron ELSA	Parent d'élève
PARDON Sandrine	Parent d'élève 
Quintais Rebecca Sarah	Parent d'élève
CHARON Catherine	Enseignante 
FREVILLE Cédric	Enseignant 
GRALL Virginie	enseignant 
NALEPA Armelle	enseignante 
ROBIN Karine	enseignante 
LEBLOND Corinne	enseignant 
PAUVERT Sabine	enseignante 
GOUTI Béatrice	enseignante 
Quillière Lydie	Parent d'élève 
VERBEKE-ARWOLF Marie-Eve	Parent d'élève 

1. Rappel du rôle du conseil d'école et des règles de fonctionnement.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- 1° Etablit et vote le règlement intérieur de l'école;
- 2° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- 3° Statue et adopte le projet d'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur:

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.
- b) L'organisation des aides spécialisées : PPRE / PAP / PPS / dispositif APC / RASED / CLAS

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Participation	
Nombre d'inscrits	439
Nombre de votants	188
Nombre de bulletins blancs ou nuls	11
Nombre de suffrages exprimés (S)	177
Taux de participation	42.82%

Il est à noter que la participation est en évolution positive constante, depuis 2014.

L'AAPE rappelle qu'il est important lors de ces élections que toutes les associations de parents d'élèves soient présentes pendant les 4h de vote.

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	10	43	2		2	2
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.	10	134	8		8	8
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
Total	20	177	10	0	10	10

3. Approbation du CR précédent

- Demandes renouvelées le 27.06.17 :

Portes de sorties : la serrure reste à réparer ; il faudrait installer des aimants pour maintenir les portes ouvertes.

Problèmes récurrents de connexion / Etat des TNI : on ne peut plus écrire sur le TNI de la salle 6. La mairie demande d'appeler le technicien aussitôt les dysfonctionnements constatés. **En cours**

Ménage et Hygiène : la qualité du ménage se détériore. Le minimum est fait : sol des salles de classe et toilettes. Il manque des serviettes et du savon régulièrement dans les sanitaires + problème de recharge. **Problèmes récurrents.**

Mise à disposition d'une salle pour le personnel du périscolaire, car aujourd'hui c'est la salle des maîtres qui est partagée entre les enseignants et les animateurs.

- Demandes renouvelées le 19/10/17 (déjà renouvelées lors du 3^{ème} conseil d'école 2016-2017).

PPMS : Problème d'alerte. Problème de réassort. Problème de communication.

Demande renouvelée d'un téléphone dans la salle des maîtres / alarme silencieuse / plusieurs endroits de déclenchement.

Zone MAA (1 seule zone choisie car + efficace). Travaux en attente (1 zone d'eau).

Demandes : mettre des haut-parleurs et des lumières rouges (en cas d'alerte silencieuse) dans les classes.

Revêtement complet de la cour, local EPS, peinture du mur du gymnase et tracé des marelles prévus l'été 2017.

Les travaux se feront en octobre 2017.

4. Règlement intérieur de l'école : nouveautés / horaires / responsabilités

Nouveautés : Horaires / collation « légère » unique le matin.

Horaires : **Semaine de 4 jours**. Horaires identiques : **8h30-11h30 / 13h30-16h30**

Responsabilités : Ecole responsable sur le temps scolaire ; mairie sur le temps périscolaire ; et parents le reste du temps. Démarche de communication auprès des parents.

1. Justifier par écrit des absences dans le cahier de liaison (en amont ou au retour de l'élève). Un appel à l'école est aussi fortement conseillé.

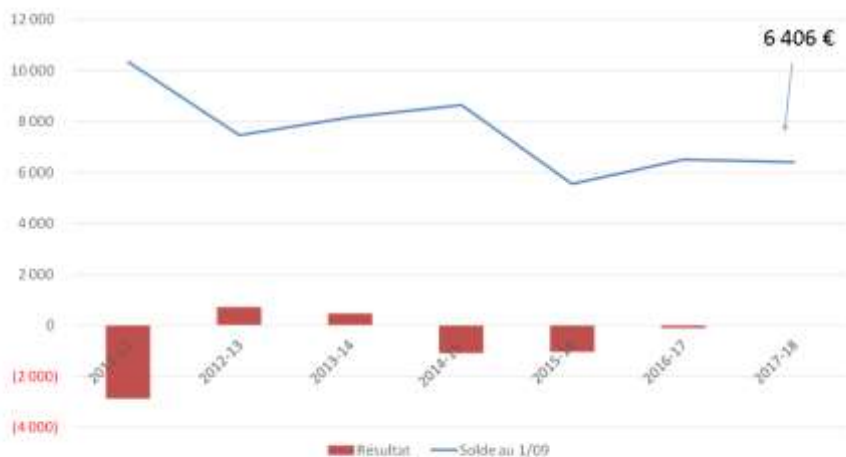
2. Marquage des vêtements demandé. Les manteaux non réclamés seront donnés à une association à chaque fin de période.

Adoption du règlement intérieur 2017-2018, par le conseil d'école :

OUI / NON ?

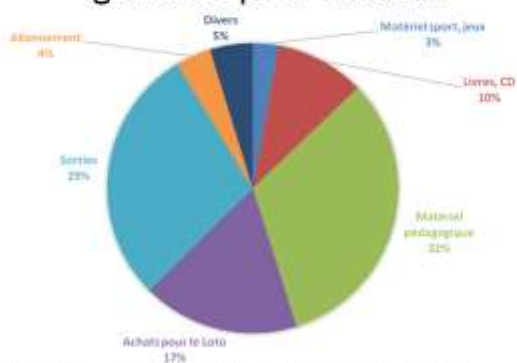
5. Bilan OCCE 2017 :

Solde du compte au 1^{er} septembre et résultat



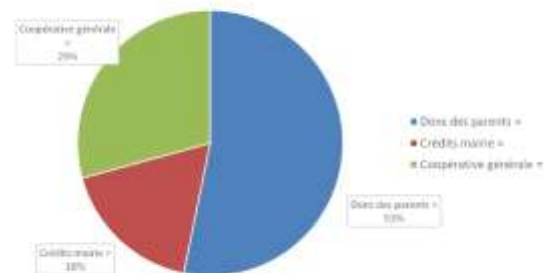
L'OCCE conseille 500 € par classe en fin d'année

Les autres dépenses de la coopérative générale pour 2016-17

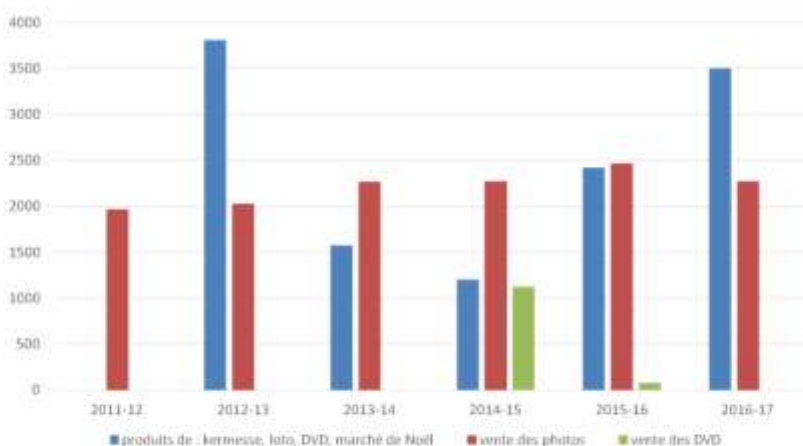


Total = 2 800 € hors voyages et achat de produit pour revente (photos)

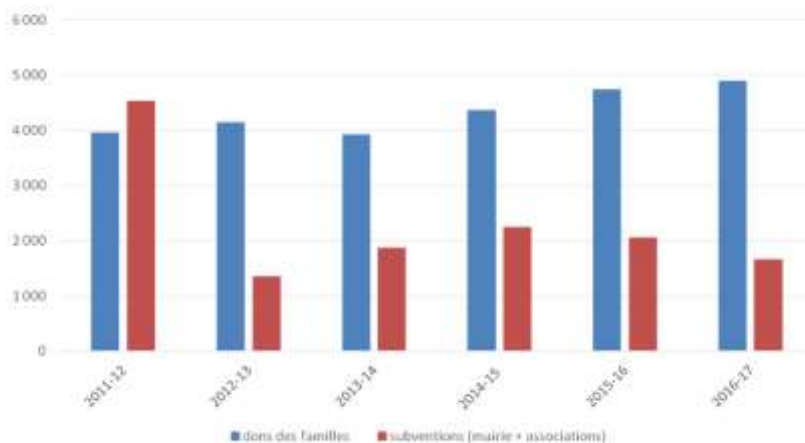
En 2016-17 : 9 025€ versés aux classes pour leurs dépenses (sorties, matériel, etc.)



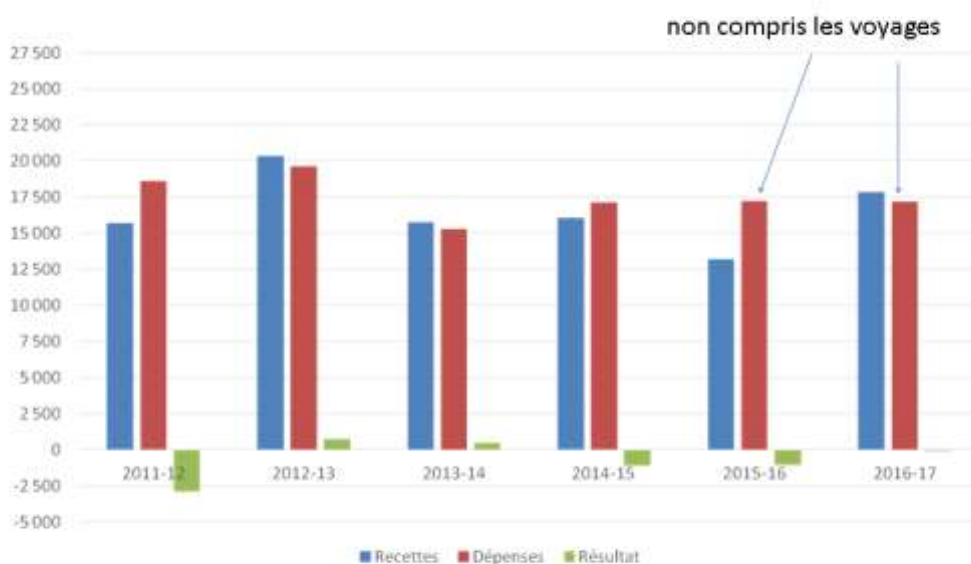
Les bénéfices



Dons des familles et subventions



Recettes, dépenses & résultats



Les voyages de 2016-17

	Londres	CM2 En Normandie
Coût total	11 760 €	10 040 €
Subvention	49 %	43 %
Familles	41 %	54 %
Coopérative générale	10 %	2 %

6. RASED :

(Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : Le RASED est un dispositif mis en place par l'Education Nationale dans les écoles maternelles et élémentaires sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Cette année le RASED sur Achères est constitué de :

- Pour l'école :
- **Madame Parlouer Françoise psychologue**
 - **Madame Boudlal maître E (aide à dominante pédagogique)**

Comment intervient le RASED ?

Le réseau d'aides intervient, après concertation, à la demande des enseignants principalement. Ces aides ont lieu pendant le temps scolaire, elles sont gratuites. L'accord de la famille est important, son implication permet très souvent de faire avancer la situation.

Comment contacter le RASED ?

Prendre rendez-vous avec l'enseignant de sa classe ou le directeur de l'école pour en parler. Avec eux ou par leur intermédiaire vous pourrez être mis en contact avec l'un des professionnels du RASED. Cependant les parents et les élèves ont aussi la possibilité de contacter directement la psychologue scolaire.

Françoise Parlouer (psychologue scolaire):

01 39 22 04 62

Remarque des enseignants, il y a de plus en plus de besoins pour ces services, mais au vue du nombre de leurs tâches croissantes, il y a de moins en moins de disponibilités pour pouvoir en profiter.

Année scolaire 2017-2018

Point sur les effectifs de la rentrée 2017 / au 19 octobre 2017 :

Nombres d'élèves :

- de CP : 54 CPA = 26 / CPB = 28

- de CE1 : 58 CE1A = 24 / CE1B = 26 / CE1-CM1 = 8

- de CE2 : 49 CE2A = 25 / CE2B = 24

- de CM1 : 44 CM1 = 28 / CE1-CM1 = 16

- de CM2 : 50 CM2A = 25 / CM2B = 25

Soit un total de 255 élèves à ce jour.

Personnel AVS = 4

Les enseignants font remarquer que le début d'année scolaire a été problématique suite à l'absence d'une AVS insatisfaite de son affectation. Cela a engendré des difficultés pour la classe concernée. La situation est à ce jour stabilisée mais pas fixée.

PERSPECTIVES :

1. Projet d'école 2015 – 2020 :

Le projet d'école s'articulera autour de 3 axes :

A / L'élève en tant que chercheur,

B / Etre bien pour bien apprendre,

C / Donner goût à la lecture.

Le projet d'année aura pour thème : à la découverte du monde animal

Projets communs à l'école : Responsabilités de cour, Conseil des délégués périodiques (5 par an).

2. Projets des classes pour cette année :

CP : sortie 14/11 bergerie nationale, sortie à Thoiry, participation au concours des incorruptibles.

CE1 : sortie Thoiry faite, galerie évolution à venir, peut-être encore une sortie à venir avec une nuit, incorruptibles, BCD, Eurekades, défi jardin OCCE, pas de piscine mais hockey, jeux d'opposition, basket.....

CE2 : défi jardin OCCE, Eurekades, marathon orthographique, déjeuner du monde, incorruptibles, BCD, Sortie Théméricourt faite, spectacle carnaval des animaux avec présentation au Sax.

CM1 : sortie musée Orsay sur le thème des animaux dans les peintures, sortie à la SPA, visite de la ferme des grillons, échange avec UK continue, activité piscine (nouveau), foulées achéroises, sortie en Normandie, la classe de Mme Pauvert participe au projet « école et cinéma » et aux Eurekades.

CM2 : Lecture en maternelle, tri sélectif, incorruptibles, Eurekades, champion de lecture, sortie vélo, sortie en Normandie en autofinancement avec un site internet (trousse à projet), 14/12 musée des Invalides, 15/03 palais de la Découverte, 24/05 rallumage de la flamme du soldat inconnu à L'Arc de Triomphe.

Pour toute l'école il y aura une ferme pédagogique présente un jour la semaine du 18/06.

Evaluations des CP (nouveau) : en français, math pour les statistiques de l'inspection académique. C'était un peu angoissant en début d'année pour certains élèves. Les résultats ont été très hétérogènes.

Evaluations des CE2 : il n'y a avait pas d'obligation à les faire, mais elles ont été maintenues pour voir si les difficultés des élèves perduraient ou s'ils étaient en progrès.

L'AAPE rappelle qu'elle peut participer de façon modeste à 2-3 projets sur l'ensemble de toutes les écoles d'Achères.

Réflexion à mener si l'école veut faire créer un logo avec la possibilité de le faire imprimer sur des vêtements, type sweet-shirts, tee-shirts.

3. Festivités :

Rappel du fonctionnement :

*les festivités extra-scolaires sont menées sous la responsabilité des associations de parents d'élèves.

L'école et les enseignants sont partenaires dans l'organisation ainsi que la mise en œuvre.

*les festivités sur le temps scolaires sont menées sous la responsabilité de l'école et des enseignants.

« Accord obligatoire de la mairie pour occupation des lieux »

3bis. Bilan de la kermesse du 14 octobre dernier

La météo a largement contribué au succès de cette journée. Les référents de cette festivité Mme Gouti et Mme Grall remercient la mairie pour la mise à disposition des locaux et le prêt de matériel.

La chorale a été réussie car les enfants étaient bien disposés dans la cour et les parents ont pu les voir facilement. De plus elle n'était pas trop longue.

Il est important de distribuer les mots en temps et en heure aux familles.

De nombreux parents qui s'étaient portés volontaires ne se sont pas présentés aux horaires prévus, heureusement d'autres spontanément se sont proposés. Ce sont souvent les mêmes familles que l'on retrouve pour aider ; pour les remercier il faudrait peut-être leur donner des tickets gratuits.

Ce n'était pas très pratique de récupérer les tickets vendus avant la festivité. Il faut penser à remercier également les commerçants qui ont donné des lots.

Les cartes d'entrée ont été mises en place pour la première fois et ce système a bien fonctionné.

La vente de gobelets a bien fonctionné, 500 sur 600 de vendus, c'était une bonne idée. Il faudrait les mettre près des boissons la prochaine fois. Le stand de foot était cassé.

Au château gonflable il faudrait mettre un tapis de plus devant l'entrée.

Cette festivité est sympa en début d'année scolaire, car en juin il y a déjà beaucoup de fêtes. Il faudrait peut-être décaler la vente des photos plus tard dans l'année pour éviter de sortir trop d'argent aux familles au même moment et éviter aux enseignants de devoir tout gérer en même temps. Les prises de photos peuvent se faire en septembre avec le beau temps et la vente des photos par exemple en novembre.

Bénéfice 3 572€ :

+/- 1 600€ issus des stands de kermesse seront utilisés pour le fonctionnement de l'école

+/- 2 000€ de la vente des tickets de tombola serviront à financer les séjours

4. Calendrier

Fête / Kermesse de l'école : le samedi 14 octobre

Journée de la laïcité : le 8 décembre (après-midi)

Marché de Noël : le 15 décembre

« Faites » des crêpes : le 16 février + carnaval (sans défilé)

Journée « portes ouvertes » samedi 16 juin

Randonnée d'école à thème avec parcours C2 / C3 (Mme Nalepa et M Freville) le mardi 1^{er} juin 2018

Venue d'une ferme pédagogique : semaine du 18 juin

Pas de spectacle de fin d'année scolaire « commun »

MAIRIE :

a. Travaux réalisés à ce jour : Intervention sur le TNI de Mme Charon, Changement du ballon d'eau chaude en salle des maîtres, Quelques travaux de confort de classe : tiroirs du bureau, tableaux posés...

b. Demandes de travaux en cours : demandes via le logiciel EATAL non réalisées :

- menuisier (casiers Mme Nalepa)
- estrade de Mme Robin à réparer car dangereuse
- tables à baisser chez Mme Wagner
- manque de chaises dans la classe de Mme Charon

Réfection de la cour durant les vacances scolaires d'automne : il y aura des travaux de verdure et de bitume, quelques dessins et installation d'un local (commun aux écoles Frédéric et Irène J-C), pour ranger le matériel d'EPS.

c. Nouvelles demandes de travaux :

Réfection du mur du gymnase : installation de matériel de sport (cibles tir à l'arc ou autres, paniers de basket...), marquage au sol de marelles lors des travaux.

Avancée de protection pour garage à vélos, gestion des attroupements devant l'école, qui est une demande ministérielle, la solution est peut-être d'augmenter la partie bitumée devant la porte, le parking des enseignants avec ses trous devient problématique.

d. Sécurité: exercice d'évacuation / Accès à l'école

PPMS : Exercice Alerte intrusion réalisé le 17 octobre à 10h35. Le but est de cacher les enfants, ils doivent donc être invisibles et silencieux.

Bilan très négatif :

Pas de signal sonore ou lumineux. Qui le déclenche et comment ? Car il n'y a pas de téléphone dans les classes.

Lors de l'exercice une classe était dans le gymnase et une autre en activité dans la cour, ce qui a mis en évidence certaines lacunes.

Il y a eu des problèmes de silence non respecté.

Dans les classes il faudrait mettre des rideaux devant les vitres.

Exercices de mise à l'abri avec confinement prévus durant l'année scolaire (1^{er} trimestre).

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE :

Mardi 20/03/2018 à 18h30